

Un éclair joyeux illumina le visage du renégat.

— Secondement, je veux savoir où se cache un certain Baldoph, et ce qu'il a fait de certains papiers.

— Tu ne le sauras jamais. Cet enfant croit en Dieu : il échappe à mon influence !

Bonnivard fit un geste de rage.

— Troisièmement, continua Mainvilliers, je veux assurer ma vengeance.

— Contre qui ?

Mainvilliers prononça quelques mots dans une langue étrangère.

— Très-bien ! s'écria le démon en riant, cette fois aux éclats. Avant que le soleil se soit couché trois fois derrière la montagne, tu seras amplement satisfait. Je te donne même un conseil, Haroun. Après-demain, si tu as besoin de moi, appelle-moi trois fois. Maintenant renvoie-moi, selon ta volonté.

Mainvilliers étendit les bras vers l'Orient.

— Je déclare, exclama-t-il, que Byleth peut me quitter et que je n'ai plus aucun besoin de ses services.

Au même instant le main disparut !...

La cloche retentissait toujours, et ses sons harmonieux frappaient les échos et rebondissaient au loin dans la campagne.

Les Maures, toujours impassibles, tenaient leurs torches d'une main ferme. René de Gorre et Urie de Cessoles, toujours agenouillés, tremblaient de tous leurs membres et murmuraient des paroles entrecoupées. Jacques Mézel s'était évanoui. Bonnivard, les sourcils froncés, le regard étincelant, la bouche entrouverte par une hideuse convulsion, s'appuyait sur l'épaule de Mainvilliers et semblait suivre des yeux le démon disparu.

— Tous mes vœux sont satisfaits, dit Aloys d'une voix calme, il faut maintenant faire disparaître toutes les traces de notre expédition. Après-demain, j'ai... nous aurons les trésors... et j'aurai la vengeance ! Ce sera une belle journée que celle d'après-demain, Bonnivard !

Le mage pencha la tête sur sa poitrine :

— Qui ! continuait-il, ce sera un beau jour. A moi la gloire ! Alors, messeigneurs, à moi les richesses, les honneurs, la puissance !

Un long éclat de rire, sonore, saccadé, strident, lui répondit.

— Allons ! démon, rugit-il, laisse-moi !

Il saisit la nappe zodiacale par les quatre coins et la jeta avec tout ce qu'elle contenait, plat, coupe, réchaud, fragment de baguette, dans la fosse où les cadavres de Jeanne Mauger et des deux neveux de Protas Sauveduc gisaient pêle-mêle. Puis il arracha de son front le bandeau d'or et de son doigt l'anneau de fer, et leur fit suivre le même chemin.

René et Cessoles s'étaient levés. Il leur montra du doigt le corps de Jacques Mézel :

— Expédiez-moi celui-ci, fit-il avec calme ; il en a trop vu et trop entendu.

Jacques Mézel reprenait connaissance ; il se releva sur son séant et lança au renégat un regard suppliant :

— J'ai encore une mère, balbutia-t-il d'une voix douce, une mère et des amis qui m'aiment bien... Épargnez-moi, seigneur, et je ne dirai rien, sur mon salut éternel.

Mainvilliers haussa les épaules.

— Que m'importe ta mère, vilain ! Fais ta prière, si bon te le semble, dit-il froidement.

— Oh ! grâce ! grâce !

— Qu'attendez-vous ? voicifera l'infâme, ce gargon va éveiller toute la vallée.

Cessoles s'élança. D'un coup de son lourd fléau d'armes, il fendit le crâne du malheureux adolescent : René de Gorre, à l'aide de son épée, détacha entièrement la tête du tronc.

— Il doit être mort ! dit-il en riant.

— Qui sait ! fit Mainvilliers avec insouciance, c'est encore un problème à résoudre que de savoir si, la tête coupée, un homme peut vivre encore, c'est-à-dire sentir son agonie.

Le cadavre de Jacques fut précipité dans la fosse béante et, en quelques minutes, Gorre et son digne ami l'eurent entièrement comblée.

Bonnivard était silencieux.

— Vous êtes triste, messieurs, lui dit Urie de Cessoles.

Bonnivard tressaillit :

— Ah ! fit-il, je songeais que nous venons de commettre un grand crime ! J'ai peur que le jour de l'expiation ne soit proche !

— Toujours vos craintes ridicules, Bonnivard, dit la voix âpre d'Haroun-ben-Adel. Qui donc craignez-vous ?

— DIEU !...

(A continuer.)

CHOSSES ET AUTRES

L'aventure de la marquise de Caux (Adelina Patti) défraie en ce moment la chronique scandaleuse des journaux parisiens.

M. Dupuy de Lôme, bonapartiste, a été élu par le sénat français pour remplacer le général Changarnier comme sénateur inamovible.

La *Minerve* a publié, il y a quelques jours, un article pour démontrer que la loi qui a servi de base au jugement de la Cour Suprême, dans l'affaire de Charlevoix, est inconstitutionnelle, et que, par conséquent, ce jugement est de nulle valeur.

Le Congrès de Washington a décidé de maintenir le traitement du président des Etats-Unis à \$50,000. On sait que la Chambre des Représentants avait proposé la réduction de cette

somme à \$25,000. Le Sénat s'est opposé à ce changement, et la Chambre a fini par céder.

M. Porfirio Diaz règne pour le moment à Mexico, sans trop de peine. Ses deux adversaires, l'ex-président Lerdo et le prétendant Iglesias, se promènent paisiblement aux Etats-Unis, en attendant l'occasion de rentrer en campagne.

Le jugement de la Cour Suprême continue d'occuper fortement l'attention publique. Quelques journaux avant prétendu que le juge Taschereau, avant de rendre son jugement, avait consulté son frère, Mgr. l'archevêque, celui-ci a écrit, ces jours derniers, une lettre à ces journaux, pour démentir cette nouvelle.

On écrit d'Ottawa :

— Le terme d'office de lord Dufferin expirera dans l'automne de 1878. Il retournera en Angleterre. Il était rumeur, il y a quelque temps, que Son Excellence devait être nommé viceroy des Indes. On dit que, malgré les fêtes de Rideau Hall, le Gouverneur-Général est en proie au spleen.

D'après le rapport officiel du ministre de la guerre de Serbie, cette province a eu 8,000 hommes tués et 20,000 blessés pendant la campagne de l'automne dernier. Pour un petit pays comme la Serbie, c'est un chiffre assez élevé. On s'explique que les Serbes n'aient pas envie de recommencer, et qu'ils aient accepté la proposition d'un arrangement à l'amiable que la Turquie leur avait faite.

Le grand-duc Alexis, de Russie, fils du Czar, et son oncle, le grand-duc Constantin, sont aux Etats-Unis depuis quelques mois. Ils sont à la tête de l'escadre russe. Les deux princes n'ont encore sorti que très-peu dans la société américaine. On s'en est plaint chez nos voisins, qui sont toujours friands de spectacles monarchiques. Le grand-duc Constantin assistait, le 4 mars, à la proclamation du nouveau président, à Washington.

Il y aura quarante ans au mois de mai que la reine Victoria est montée sur le trône d'Angleterre. Elle succéda, comme on le sait, à son oncle le roi Guillaume IV, mort sans enfants, et qui avait lui-même hérité de son frère aîné, George IV, mort aussi sans laisser de postérité. Depuis l'avènement de la Reine, il y a eu en Angleterre neuf élections générales et autant de parlements. Le nombre des ministères qui se sont succédés pendant cet intervalle est de huit. Voici les noms des premiers ministres : Lord Melbourne, Sir Robert Peel, lord John Russell, lord Derby, lord Aberdeen, lord Palmerston, M. Gladstone, et enfin M. Disraeli, devenu lord Beaconsfield.

Le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne en France, a donné, le 21 février, une grande réception à son hôtel à Paris. Le maréchal et la maréchale de MacMahon, les membres du cabinet français, les princes d'Orléans et un nombre considérable d'autres grands personnages, assistaient à cette réception, qui a été des plus cordiales, paraît-il. Ce fait a été commenté par les journaux, et il a produit une bonne impression, en Allemagne comme en France. Le *Post* de Berlin en parle en ces termes :

— La présence d'un grand nombre de Français appartenant au monde officiel, aux Chambres et à la haute société, a fait, jusqu'à un certain point, de cette soirée un événement politique et a prouvé les bonnes relations qui existent entre la France et l'Allemagne.

Le Conseil-de-Ville de Montréal, tel que recomposé, à la suite des dernières élections, a commencé ses travaux il y a quelques jours. La formation des comités, à la première séance qui a suivi les élections, a donné lieu à une scène violente. Les membres français et anglais se sont rangés en deux camps opposés, et le vote a été un vote de nationalité contre nationalité. Ces sortes de manifestations sont toujours regrettables. M. Stephens, le candidat avorté pour la mairie, était à la tête d'une des fractions ennemies. Veut-il se venger de n'avoir pu diviser la population de la ville sur la nomination du maire, en disant maintenant le Conseil ? Ce serait un rôle peu glorieux et peu patriotique. Il faut espérer que les invitations aux discussions de races et de religion, qui ont été si mal accueillies par les électeurs civiques, ne seront pas mieux reçues par les membres du Conseil.

L'inauguration du nouveau maire a eu lieu le 12 courant, avec le cérémonial ordinaire. M. le Dr. Hingston a remis les insignes de la charge à M. J. L. Beaudry. Le maire sortant et son successeur ont chacun prononcé un discours de circonstance.

Nous publierons, dans un prochain numéro, le portrait de Son Honneur M. J. L. Beaudry.

M. Vennor est toujours le souffre-douleur de la presse anglaise de Montréal. Il faut avouer aussi que l'infortuné prophète joue de malheur plus que jamais. Après ses déconforts du mois de janvier et du mois de février, où la température semblait prendre à tâche de déjouer tous ses calculs, il avait espéré se rattraper sur le mois de mars, et il annonça hardiment qu'il ferait mauvais le 17, jour de la Saint-Patrice. Cette prédiction offrait toutes

les garanties possibles de succès, vu qu'il fait presque toujours mauvais ce jour-là. Malheureusement pour M. Vennor, et heureusement pour nos concitoyens irlandais, le sort a voulu qu'il fit beau cette fois. Décidément, M. Vennor n'a pas de chance, et cette dernière infortune a dû le convaincre qu'il n'est pas né prophète.

Nos concitoyens irlandais ont célébré leur fête nationale samedi, avec le cérémonial accoutumé. Il y a eu procession, messe solennelle et sermon. On a admiré l'ordre qui régnait dans la procession et la beauté des costumes que portaient les membres des différentes sociétés composant le cortège.

LA NOUVELLE COUR DE L'ECHIQUEUR

On lit dans le *Journal de Québec* :

— La Cour de l'Echiquier, créée en même temps que la Cour Suprême, s'est ouverte mardi, le 5 courant, en cette ville, dans la salle de l'Assemblée législative. C'est la première session que tient cette cour depuis son établissement, et ce sont les Québécois, par conséquent, qui ont eu la primeur de ses procédés.

— La Cour de l'Echiquier a pour objet d'entendre les plaintes portées contre la Couronne par les citoyens, ou les plaintes portées contre ceux-ci par la Couronne.

— L'origine de ce tribunal est fort ancienne. C'est sous Guillaume le Conquérant qu'il fut établi pour la perception des revenus de la Couronne. Le mot Echiquier vient de deux mots anglais *checked cloth*. A cette époque, la table sur laquelle se comptaient les deniers du roi portait un tapis à carreaux de damiers, et c'était sur ces carreaux que s'empilaient les pièces monnayées.

— Les temps sont changés, mais le nom est resté à cause de l'analogie des attributions.

— L'ouverture a été faite par l'hon. juge Taschereau, de la Cour Suprême. Il portait sa robe de soie noire, de la Cour du Banc de la Reine. M. N. Legendre agissait comme greffier, et M. I. Watson comme rapporteur sténographe. Les actions maintenant portées devant ce tribunal sont celles de *Berlinguet et al.*, et *Bertrand et al.*, contre le gouvernement de la Puissance, en recouvrement de la somme d'environ \$1,000,000, balance réclamée sur des contrats pour la construction du chemin de fer intercolonial.

— Les avocats s'adressaient au juge en l'appelant "Milord, ou Votre Seigneurie," au lieu de "Votre Honneur." C'est toute la différence que nous a présentée la Cour de l'Echiquier d'avec les autres cours de justice.

CATASTROPHE DANS UNE EGLISE A NEW-YORK

On lit dans le *Courier des Etats-Unis* :

Un événement lamentable s'est passé jeudi, le 8 courant, dans l'église Saint-François-Xavier, n. 36, 16e rue ouest, où une foule considérable, composée exclusivement de femmes, était réunie pour entendre un sermon d'un prédicateur éloquent, le père jésuite Langeake.

L'assemblée prêtait une profonde attention aux paroles du prédicateur, lorsqu'une femme assise dans une des tribunes, saisie d'une crise nerveuse, a poussé un cri perçant qui a causé une profonde émotion dans l'auditoire. Au même instant, une personne, du fond de l'église, a crié d'une voix stridente : *Au feu !* et on a vu un homme entr'ouvrir la porte et s'élançant dans la rue.

On suppose que c'est un voleur qui a voulu saisir le moment opportun pour créer une scène de confusion et en tirer parti. Quoi qu'il en soit, le prédicateur a fait tous ses efforts pour empêcher la panique. Il a crié aux fidèles, qui s'étaient levés en masse, de se rasseoir : il a ordonné à l'organiste de jouer le *Benedictus*, et descendant précipitamment de la chaire il est allé à l'autel pour donner la bénédiction. Le calme s'est fait presque instantanément parmi la portion de l'auditoire qui occupait la nef de l'église ; mais les personnes installées dans la tribune de gauche n'ont rien voulu entendre et se sont élancées pêle-mêle dans l'escalier, qui malheureusement est étroit et de la forme dite en calimaçon. Les premiers arrivés au bas de l'escalier sont tombés, en conséquence, dit-on, d'un accident analogue à celui arrivé lors de l'incendie du théâtre de Brooklyn : il paraît qu'une dame a eu le pied pris entre deux barreaux de la rampe, ce qui a causé sa chute ; celles venant immédiatement derrière sont tombées sur elle, et les autres leur ont passé sur le corps. L'entassement au bas de l'escalier n'a pas duré plus de cinq minutes, mais dans ce court espace de temps sept personnes ont été écrasées et plusieurs blessées.

Six femmes ont été trouvées mortes dès que la panique s'est calmée. En outre une septième qui est sortie de l'église et a eu la force d'aller jusqu'à la pharmacie Hunter, No. 255, Sixième avenue, où elle s'est affaissée morte sur un fauteuil.

Les blessés sont peu nombreux, et à l'exception de Mme Thomas Brady, de la seizième rue, dont la condition inspire de graves inquiétudes, leurs blessures sont insignifiantes.

La police est décidée, assure-t-on, à faire de

sérieux efforts pour retrouver le misérable voleur qui n'a pas hésité, dans l'intérêt de sa coupable industrie, à créer la fausse alarme qui devait avoir un si lamentable résultat.

Malgré, ou peut-être à cause de la tragique aventure de la veille, une foule beaucoup plus considérable que d'habitude a assisté hier aux services du matin dans l'église Saint-François-Xavier. Le père Langeake a prononcé une courte allocution pour annoncer que toutes les messes de la matinée avaient été dites à l'intention des victimes. Il a terminé par des observations sur le danger des alarmes inconsidérées, et a recommandé le calme et le sang-froid quand survient quelque événement de nature à créer une panique dans une foule.

LE PAPE

Nous lisons dans une correspondance romaine :

Quelqu'un a dit avec beaucoup de sens :

— Le pape est d'une générosité sans bornes : il donne tout ; il a un détachement absolu des biens de ce monde, et le trait saillant de son caractère explique la générosité même des fidèles. Les fidèles donnent au pape, parce qu'ils savent que le pape à son tour donne sans compter. Supposons un pape avaro, les fidèles seraient avarés également et mesureraient leurs offrandes.

J'ai trouvé cette appréciation très-juste et très-digne d'être publiée.

L'extremien engagé sur ce point, un journaliste a dit :

— Vous savez que le pape, aussitôt reçu le million de la pieuse duchesse de Galliera, en a disposé en faveur des pauvres et des monastères. Prenant la plume il a écrit, en regard des noms, les sommes à distribuer ; puis, récapitulant, il a cru trouver le million à l'addition. Seulement, le pape, qui n'est pas infatigable en arithmétique, s'était trompé de 60,000 francs. Il donnait le million et 60,000 francs en plus.

— Eh ! bien, tant pis ou plutôt tant mieux ! a-t-il dit, ce qui est donné est donné ; je croirais voler quelqu'un si je diminuais quelque chose de ma liste.

Voilà Pie IX.

Et cela n'étonnera personne, car on sait que le pape a souvent des mots où la plaisanterie s'unit à la bonne grâce.

Comme Mgr. Vincent Vannutelli, prélat d'une distinction parfaite, étant *pro*-substitut de la secrétairerie d'Etat, il lui a dit :

— Je vous enlève le *pro*, afin qu'il n'y ait pas de qui *pro* quo possible entre nous.

C'était annoncer que Mgr. Vannutelli était nommé substitut.

Autre trait : Le brave et excellent M. Kanzler est depuis longtemps *pro*-ministre des armes, le pape lui a dit du ton le plus aimable :

— Quant à vous, mon cher général, je n'ose vous enlever votre *pro* : vous restez fidèlement près de moi pour l'échange saint Michel, qui est le grand ministre des armes de l'Eglise. Soyez fier de votre *pro*.

LES FOURCHETTES

Un proverbe dit que "les doigts ont été faits avant les fourchettes." Pendant très-longtemps les nations occidentales n'ont pas eu de fourchettes ; ni les Grecs ni les Romains n'en ont connu l'usage pour manger, quoiqu'ils eussent des fourchettes pour d'autres usages. Dans le moyen âge, si elles étaient connues par exception, ce n'était ni pour découper, ni pour manger avant la première partie du XVIe siècle.

Les Grecs et les Romains avaient des couteaux pour découper, mais quand ils mangeaient des mets solides, ils se servaient de leurs doigts, qu'ils essayaient ensuite à des morceaux de pain. Quand ils prenaient de la soupe, ils se servaient de cuillers ou de morceaux de pain creusés ; mais ils n'avaient pas de fourchettes, et cultivaient comme un art avec beaucoup d'assiduité le talent de découper. Le découper était un véritable artiste, guidé par des règles, et qui s'acquittait de sa tâche aux sons de la musique, avec des gestes appropriés. Un auteur de 1517 dit que le découper ne doit mettre "sur poisson, bête, ou volaille pas plus de deux doigts et le ponce," et il ajoute : "votre couteau doit être net et vos mains doivent être propres, et ne passez pas deux doigts et le ponce sur votre couteau."

Cependant les comptes de la maison d'Edward Ier d'Angleterre pour l'année 1297, font mention d'une fourchette. Une fourchette est aussi portée dans l'inventaire de Charles V, roi de France, pour l'année 1379. Du reste, l'usage de porter les aliments à la bouche avec les couteaux a toujours existé en Angleterre et existe même encore, et c'est pour cette raison qu'on arrondit les lames de couteaux à leurs extrémités.

LES LOUPS.—Un correspondant de l'agence Havas dit que dans le seul gouvernement de Saratoff, en Russie, pendant ces deux dernières années, les loups ont dévoré, d'après les données officielles, 11,000 chevaux, 10,000 bêtes à cornes, 33,000 brebis et 5,000 porcs, plus d'un millier de chiens et 48,000 pièces de volailles. Pendant le même laps de temps, 68 personnes ont été attaquées par les loups, dont 2 ont été dévorées sur place et 12 sont mortes des suites des morsures.